



La lettre de la sénatrice

Jeudi 18 avril 2024

Lettre d'information bimensuelle n°59

Mesdames, Messieurs, Chers (ères) collègues,

Le 9 avril, les représentants des élus locaux étaient convoqués par le Haut conseil aux finances publiques et le ministre de l'Économie dans le cadre des économies décidées par le Gouvernement à la suite de l'annonce par l'INSEE du déficit de la France à 5,5% du PIB.

Le ministre de l'économie Bruno LE MAIRE a annoncé la décision de l'exécutif de réduire de 10 milliards d'euros les dépenses sur le Projet de Loi de Finances 2024 voté le 7 décembre 2023, auxquels viendront s'ajouter de nouvelles économies à hauteur de 20 milliards d'euros en 2025. Ces coupes budgétaires ne seront pas sans conséquence sur nos services publics, l'éducation, la santé, la culture, l'écologie et le logement.

Dans ce contexte, les collectivités territoriales sont appelées à limiter leurs dépenses de fonctionnement à -0,5% par rapport à l'inflation de 2024. Concrètement, en tablant sur une inflation de 2,4% en 2024, l'État demande aux collectivités de limiter la hausse de leurs dépenses de fonctionnement à 1,9%.

Cette situation va inéluctablement ralentir le rythme des investissements de nos collectivités à l'heure où les défis écologiques leur imposent des rénovations essentielles telles que les bâtiments scolaires et publics.

Face au manque de compensation de l'évolution des dépenses liées à l'inflation et à la disparition de leurs leviers fiscaux, les collectivités territoriales ne peuvent pas être systématiquement la variable d'ajustement alors qu'elles assument 70% des investissements publics dans le cadre d'un strict équilibre budgétaire.

Bonne lecture,

SENAT



FRELON ASIATIQUE - Le Sénat à l'initiative de mesures majeures

Jeudi 11 avril, le Sénat a adopté à l'unanimité la proposition de loi que j'ai soutenue visant à endiguer la prolifération du frelon asiatique et à préserver la filière apicole, espèce invasive détectée il y a 20 ans dans le Lot-et-Garonne et aujourd'hui largement répandue sur le territoire métropolitain.

Le coût de la destruction des nids à la charge des collectivités territoriales est estimé à 23 millions d'euros entre 2006 et 2015 et continue d'augmenter régulièrement selon le CNRS, tandis que les pertes pour la filière apicole sont estimées à 12 millions d'euros par an.

Ce texte acte l'accompagnement de l'État en matière de lutte contre le frelon asiatique par 2 mesures phares que sont:

- **La participation de l'État au financement du plan national de prévention** et de lutte contre le frelon asiatique, aux côtés des collectivités territoriales et de la filière apicole.
- **L'instauration d'un système de compensation des pertes économiques causées par cette espèce exotique envahissante aux apiculteurs**, adossé au fonds national d'indemnisation du risque sanitaire et environnemental (FMSE)

Engagée pour le soutien de la filière apicole, je me félicite de l'adoption de ces dispositifs et moyens financiers supplémentaires qui devront être

prochainement examinés à l'Assemblée nationale.

Toutefois, j'ai regretté que cet accompagnement financier ainsi que l'indemnisation des dommages faits aux apiculteurs ne soient pas plus explicites.

[Lire la suite](#)



SANTÉ - Préserver l'accès aux pharmacies en zones rurales

Jeudi 11 avril, le Sénat a adopté une proposition de loi tendant à préserver l'accès aux pharmacies dans les communes rurales, que j'ai soutenue afin de lutter contre les déserts pharmaceutiques.

Dans un contexte de désertification médicale, le pharmacien est devenu un acteur de santé de proximité et parfois même, la première entrée dans le système de soins pour de nombreux patients.

Pourtant, **25 pharmacies ferment chaque mois en France** et la part de la population qui vit dans des territoires considérés comme "fragiles au regard de leur offre pharmaceutique" se porte à presque 5 %. En conséquence, ces habitants sont parfois contraints d'effectuer jusqu'à 30 minutes de trajet pour se rendre dans l'officine la plus proche de leur domicile. Certains grands groupes rachètent ainsi des pharmacies pour les fermer ensuite. Il s'agit parfois de viabilité économique, mais aussi, souvent, de recherche d'une rentabilité maximale.

Afin de garantir un maillage territorial, l'assouplissement des conditions d'autorisation d'ouverture des officines a été précisé par une ordonnance du 3 janvier 2018 qui prévoit que les communes de moins de 2 500 habitants ont la

possibilité d'être regroupées avec des communes voisines afin qu'une officine puisse s'implanter, selon une double condition :

- le nombre total d'habitants des communes regroupées dépasse le seuil de 2 500 habitants ;
- l'une des communes recense au moins 2 000 habitants.

Le Sénat a constaté l'inadaptation de ces dispositions aux réalités de terrains. **Aussi, ce texte propose d'autoriser l'ouverture de pharmacies dans des communes de moins de 2500 habitants en regroupant plusieurs communes limitrophes sans pharmacie.**

Face à la pénurie de médicaments, soutenons les officines plutôt que de déréglementer la vente en ligne.



TRANSPORTS - Exercice du droit de grève dans les transports publics

Ce mardi 9 avril, je suis intervenue sur la proposition de loi centriste qui vise à restreindre le droit de grève dans les services publics de transports. Présenté par la majorité sénatoriale, ce texte prévoit une période de sanctuarisation de 30 jours par an, au cours desquels l'exercice de ce droit constitutionnel pourrait être suspendu.

Lors de mon intervention, j'ai rappelé les dysfonctionnements résultant de l'état des infrastructures de nos réseaux qu'écluse cette proposition de loi. J'ai rappelé par ailleurs que les grèves résultent de négociations qui n'ont pas eu lieu en amont et souligné qu'à trois mois des Jeux Olympiques et Paralympiques, ce texte est une provocation qui risque de mettre le feu aux poudres dans un contexte de grave crise sociale qui touche la majorité des Françaises et des Français.

Personne ne fait grève par plaisir ; le droit de grève est constitutif de notre démocratie, de notre république.

En votant contre ce texte, j'ai exprimé au nom de mon groupe, mon soutien à tous ceux qui, par le passé et encore demain, défendront le progrès social et

écologique, ainsi que les droits des travailleuses et des travailleurs de notre pays.

[Lire la vidéo de mon intervention](#)

Courrier du groupe CRCE à l'attention du premier ministre sur la situation à Gaza

Après l'attentat du 7 octobre en Israël, c'est à ce jour que dans la poursuite de ce conflit au proche-orient, plus de 33 000 palestiniens ont été tués dans la bande de Gaza. Mon groupe parlementaire a adressé un courrier au premier ministre Gabriel Attal afin d'organiser un débat au Parlement pour trouver rapidement le chemin de la Paix.



Paris, le 2 avril 2024

Monsieur Gabriel ATTAL
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, Rue de Varenne
75700 PARIS

CÉCILE
CUKIERMAN

PRÉSIDENTE
DU GROUPE COMMUNISTE
RÉPUBLICAIN CITOYEN ET
ÉCOLOGISTE-
KANAKY

SÉNATRICE
DE LA
LOIRE

CONSEILLÈRE RÉGIONALE
AUVERGNE
RHÔNE ALPES

Monsieur le Premier Ministre,

Face à la tragédie humanitaire qui se déroule à Gaza sous le feu continu de l'armée israélienne, le Parlement doit être saisi pour examiner comment trouver rapidement le chemin de la paix par la mise en œuvre d'un cessez-le-feu immédiat et débattre des moyens que le gouvernement de la France peut mettre en œuvre pour permettre l'application des résolutions de l'ONU.

C'est dans cet objectif que j'ai l'honneur de vous demander l'organisation d'un débat au Parlement dans le cadre de l'article 50-1.

Certaine de l'intérêt que vous porterez à cette demande, je vous prie, Monsieur le Premier Ministre, de bien vouloir agréer l'expression de ma considération distinguée.

Bien Cordialement
Cécile CUKIERMAN

J'interroge le Gouvernement

Retrouvez les réponses aux questions écrites adressées aux membres du Gouvernement : [ici](#)

Hommage



Les maires de Jayac et Carlux nous ont récemment quittés.

Francis Jagourd fut élu maire du village de Jayac en 2014 puis réélu en mars 2020. Très investi dans la vie associative, il avait un sens aigu de l'intérêt collectif et laisse le souvenir d'un homme humble et bienveillant.

André Alard s'est éteint à l'âge de 84 ans. Il était maire de Carlux depuis 1989. L'édile a également assuré deux mandats de conseiller général jusqu'en 2015. Figure emblématique du Périgord Noir, il aura marqué la vie politique locale.

J'adresse à chacun des membres de leurs familles, proches, collègues élus et concitoyens mes sincères condoléances.

En circonscription



Rencontre avec les élus de la Communauté d'agglomération du Grand Périgueux

Jeudi 18 avril, j'ai rencontré avec mon collègue Serge Mérillou les élus de la communauté d'agglomération du Grand Périgueux.

Accueillis par son président Jacques AUZOU, nous avons échangé durant près de deux heures sur leurs principaux sujets de préoccupation : application du ZAN, ZRR, désertification médicale, sécurité mais également la nouvelle loi logement, la souveraineté industrielle et alimentaire.

Des évolutions réglementaires auxquelles s'ajoute la décision récente du Ministre des Comptes publics de vouloir faire contribuer les Collectivités territoriales à la réduction de la dette. Des annonces qui semblent trop souvent déconnectées de la réalité vécue par les élus qui cherchent à mettre en oeuvre leur feuille de route et développer leur commune. Cette situation va inéluctablement ralentir le rythme des investissements.

Un temps de travail riches en échanges et exemples concrets qui me permet de poursuivre mes travaux parlementaires au plus près des réalités.

Puis nous avons visité l'entreprise Rubi Cuir de Boulazac-Isle-Manoire. Si historiquement cette entreprise était spécialisée dans le textile, elle a opéré un virage important dans les années 2010 en se tournant vers le travail du cuir et plus particulièrement la fabrication de pièces de maroquinerie pour des grandes marques de luxe françaises et de prêt à porter de luxe.

Cette entreprise au savoir-faire exceptionnel et lauréate du dispositif « ETIncelles » destiné aux petites et moyennes entreprises (PME) engagées dans une dynamique de croissance et désireuses de devenir des entreprises de taille intermédiaire (ETI), lui permet de bénéficier d'un accompagnement sur-mesure des services de l'Etat.



Rencontre avec le bureau de la CDC du Périgord Nontronnais

Lundi 16 avril, j'ai rencontré avec mon collègue Serge Mérillou, le président de la communauté de communes du Périgord Nontronnais, Gérard Savoye, et ses vice-présidents, dont Nadine Herman-Bancaud, Maire de Nontron, concernant le programme de réhabilitation du Rino.

Cet ouvrage souterrain où s'écoule depuis le 13^e siècle un ruisseau qui récupère les eaux pluviales, traverse sur plus d'un kilomètre la ville de Nontron et passe sous 49 habitations.

Après des premiers travaux en 2017, avec la création d'un bassin de rétention, et à la suite d'épisodes pluvieux intenses, les élus nous ont sensibilisés sur la nécessité de poursuivre les travaux de sécurisation et d'entretien de l'ouvrage, par la création d'accès pour pouvoir intervenir et surveiller l'édifice.

J'avais eu l'occasion d'alerter le sous-prefet de Nontron lors de son arrivée et plus récemment le préfet sur la nécessité de contribuer au financement de ces travaux impérieux qui se chiffrent à plusieurs millions d'euros. Nous continuerons donc à solliciter une aide exceptionnelle.



Assemblée Générale de l'ADRA

À l'invitation de l'Association Des Retraités Agricoles et de son président, Roger TRENEULE, j'ai participé à LANOUAILLE, à l'Assemblée Générale de l'Association des Secteurs D'Hautefort, Excideuil, Lanouaille, Savignac les Églises et Trélissac.

Pas moins de 165 adhérents étaient présents pour rappeler leurs légitimes revendications. Après les Lois CHASSAIGNE 1 ET 2, qui ont permis une revalorisation des retraites en les portant à 85% du SMIC, **un nouveau texte de loi s'impose pour obtenir la parité pour les agricultrices, supprimer la mesure d'écrêtement injuste appliquée aux chefs d'exploitation, revoir le plafond trop faible qui pénalise la pension de réversion des veuves et enfin obtenir l'alignement de la retraite complémentaire des aides et conjoints collaborateurs familiaux avec celle des chefs d'exploitation.**

Une matinée riche d'échanges qui s'est conclue par un repas convivial.



ENEDIS : vers un nouveau recul du service public dans nos territoires ruraux ?

J'ai reçu à ma permanence des agents du distributeur d'énergie ENEDIS, filiale d'EDF, venus m'alerter sur la stratégie d'abandon des sites ruraux avec la projection de fermeture de deux agences d'exploitation d'électricité de proximité dans notre département.

Un démantèlement du service public amorcé depuis plusieurs années, avec la fermeture de 4 sites depuis les années 2000 et la diminution du nombre d'agents, qui entraîne une dégradation de la qualité de fourniture d'énergie, un allongement des délais d'intervention pour les dépannages avec des temps de déplacement plus longs pour les salariés qui connaissent déjà une charge de travail très importante.

L'occasion de revenir également sur les conséquences de la libéralisation du marché de l'énergie, sur les factures énergétiques des ménages, artisans et commerçants locaux, mais aussi sur les salariés qui ne sont plus recrutés sous statut.

À l'aune du défi de la « 2e électrification de la France » et alors que 12 millions de français sont en situation de précarité énergétique, il y a urgence à refonder un service public de l'énergie qui englobe la production, le transport et la distribution.



Rencontre avec les responsables des Restos du Coeur de la Dordogne

Mercredi 17 avril, je suis allée à la rencontre des responsables de l'association départementale des Restos du cœur de la Dordogne qui m'ont accueillie au siège départemental à Coulounieix-Chamiers.

Avec 26 centres de proximité et deux camions, près de 700 bénévoles et six salariés, les Restos du Cœur de la Dordogne servent plus d'un million de repas par an à près de 7 000 personnes, dont 25 % ont moins de 25 ans et de nombreuses familles monoparentales. 35 % des denrées alimentaires fournies par les Restos du Cœur sont achetées ; l'association subit donc de plein fouet l'inflation et a dû revoir ses barèmes d'inscription pour 2024.

Ils ont également souhaité évoquer avec moi la nécessité d'une tarification pour la gestion des déchets qui prenne en compte leur spécificité d'acteurs de la solidarité car c'est une somme annuelle conséquente qui ne va pas dans l'approvisionnement et l'aide aux bénéficiaires.

Des échanges qui viennent nourrir mes travaux pour inscrire dans la loi la possibilité que la redevance incitative puisse être calculée par la collectivité en tenant compte de spécificités et critères sociaux.



Protection de l'enfance : le Gouvernement doit agir en urgence

J'ai reçu une délégation de professionnels travaillant dans le domaine de la protection de l'enfance, dont les conditions de travail se dégradent fortement et qui avaient manifesté leur détresse le 28 mars et le 4 avril à Périgueux.

L'explosion du nombre d'enfants placés ces 3 dernières années et la multiplication des problématiques rencontrées par les jeunes pèsent sur les professionnels qui pallient, de surcroît, les carences de places en institut médicoéducatif ou internats. **Ainsi, dans certaines structures, un seul professionnel doit encadrer une douzaine d'enfants dont les besoins sont spécifiques, multiples et ne relèvent souvent plus du champ de l'ASE mais de la médecine.**

Ces professionnels subissent un important turn-over, sont particulièrement exposés aux accidents du travail et peu encouragés par des salaires qui restent très bas, parfois en-dessous du SMIC. Ils dénoncent le manque de considération de leur profession et des conditions de travail qui se dégradent dangereusement, au point de ne plus pouvoir assurer la sécurité des enfants au sein des structures.

Parce qu'ils refusent qu'il y ait des générations sacrifiées, les professionnels ont dressé des propositions concrètes pour défendre une Aide Sociale à

l'Enfance qui retrouve ses missions initiales de protection et d'accompagnement social des enfants et des jeunes adultes.

Une urgence également relayée par un certain nombre de présidents de Département, dont le nôtre, demandant la tenue des « États généraux de l'ASE ».



Visite de l'agence France Travail de Périgueux

Le 29 mars, je visitais les nouveaux locaux de France Travail. Depuis le 2 mai 2023, « Pôle Emploi » devenu « France Travail » a déménagé les deux anciennes agences de Périgueux en un seul et unique site où 80 agents accompagnent les bénéficiaires.

Accueillie par Nathalie Weber, directrice territoriale, et Bouchera Abdenmouri, directrice adjointe de l'antenne de Périgueux, nous avons pu évoquer les différentes missions assurées par le site dont l'accompagnement des jeunes, des demandeurs d'emplois de longue durée, le partenariat avec Cap Emploi et la mise en relation avec les entreprises qui recrutent.

J'ai ainsi pu découvrir la méthode de recrutement par simulation (MSR) qui

oriente les bénéficiaires vers des offres d'emploi après les avoir mis en situation d'activité. Un dispositif qui sort des critères habituels de recrutement et permet d'élargir la recherche d'emploi en privilégiant le repérage des habiletés nécessaires au poste de travail proposé plutôt que les diplômes.

À l'heure où le Gouvernement annonce une nouvelle réforme de l'assurance-chômage, je reste mobilisée afin que ces services disposent de moyens financiers et humains renforcés.



Réhabilitation du pont de Groléjac

Le 12 avril, à l'invitation des maires de Groléjac et Carsac-Aillac, Bernard MAZET et Patrick BONNEFON, j'ai participé à la formidable fête d'inauguration du pont qui relie les deux villages après 20 mois de travaux dont 12 mois de fermeture complète à la circulation. **Un important chantier de plus de 12 millions d'euros que le Département avait lancé à la suite des études menées en 2020 révélant la corrosion de l'ouvrage.** Désormais reconstruit, le pont est plus large et sa portance portée à 45 tonnes.

Ce chantier hors norme s'inscrit dans la lignée d'un grand défi auquel les communes et Départements doivent faire face : la détérioration avancée de nombreux ouvrages d'art. Une problématique soulevée au Sénat depuis 2018 avec la publication d'un rapport d'information sur la sécurité des ponts pointant les 25 000 ponts en mauvais état structurel et/ou posant des problèmes de sécurité pour les usagers, réévalué cette année à 35 000 ponts. Si des



Inauguration à Sarliac-sur-l'Isle

À l'invitation d'Alain BUFFIERE, maire de Sarliac-sur-l'Isle, commune du grand Périgueux, j'ai assisté samedi 13 avril à la pose de la première pierre du gymnase en présence de Jacques AUZOU, du secrétaire général de la préfecture, de nombreux élus et habitants.

Dernier équipement du "Plan gymnase" réalisé par l'Agglomération après Mensignac, St Pierre de Chignac, et Agonac, ce gymnase représente un investissement de 2,7 millions d'euros.

Surprise au moment des discours, la présence en visio de Marie-George BUFFET, ministre communiste de la Jeunesse et des Sports de 1997 à 2002 qui a accepté de donner son nom au nouveau gymnase.

La suite du programme de cette journée s'est déroulée à l'Agora de Boulazac dans le cadre de l'opération " L'agglomération joue les jeux - 100 jours avant les jeux olympiques - " en présence de Manon HOSTENS,

aides sont mises en place par le CEREMA, en lien avec le ministère de la transition écologique, pour les petites communes, il n'en demeure pas moins que l'accompagnement des collectivités est insuffisant et constituera un défi dans les années à venir alors qu'elles doivent assurer l'entretien de 90% des ponts du territoire.



Le dispositif "Asalée" menacé

Entretien avec les infirmières du dispositif ASALEE, engagées dans un bras de fer avec la caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) qui veut revoir les termes de leur conventionnement.

Les négociations n'aboutissent pas et l'association est au bord de la cessation de paiement, créant une situation dégradée pour les patients, dans un contexte de prise en charge médicale déjà complexe pour nombre de territoires.

Le dispositif créé en 2004 réunit près de 800 médecins généralistes et 1 800 infirmières afin de faciliter les parcours de soins des patients atteints de maladies chroniques.

notre championne du monde de Canoë Kayak, et de Joël JEANNOT, champion paralympique, respectivement marraine et parrain de cette manifestation.



Echange avec l'intersyndicale des retraités

Vendredi 12 avril, je rencontrais une nouvelle fois le G9, regroupement des différentes organisations en faveur des droits des retraités pour évoquer la baisse du pouvoir d'achat et la question de l'accès aux soins.

Ces derniers ont perdu 9,1% de pouvoir d'achat, voire même 11% et 4 mois de pension pour celles et ceux qui ont subi l'augmentation de 25% de la CSG en 2018.

Ces échanges riches et bien souvent techniques viendront nourrir mes différents travaux parlementaires, notamment au moment de la préparation de l'examen des projets de loi de finances pour 2025.



Hommage au mémorial du Sablou à Fanlac

En présence d'Anne ROGER, Maire de Fanlac, de nombreux élus, amis, camarades et associations des anciens combattants, nous avons rendu hommage, le 6 avril dernier, aux 320 prisonniers retenus dans le camp d'internement du Sablou aux heures sombres de notre Histoire en 1940. Des hommes dont la seule faute fût d'être communistes, syndicalistes, tziganes, autonomistes ou bien encore pacifistes.

À l'heure où la guerre est aux portes de l'Europe et où l'antisémitisme et le racisme progressent, rappelons-nous que notre République est fragile et que des hommes et des femmes comme Missak et Mélinée Manouchian, récemment entrés au Panthéon, sont venus d'ailleurs pour défendre notre idéal de liberté, d'émancipation humaine et d'universalisme.

Défendons une France qui ne s'abîme pas dans le rejet de l'autre, l'explosion des inégalités, le repli sur soi et les communautarismes. Merci à toutes celles et tous ceux qui comme les Sablousards ont dit NON pour que nous restions libres.



Commémoration des 80 ans de l'incendie du château de Badefols d'Ans

Le 1^{er} avril, la commune de Badefols d'Ans et sa maire Sylviane GRANDCHAMP ont commémoré les 80 ans de l'incendie du château et rendu hommage aux victimes de la déportation pendant la seconde guerre mondiale, en présence de nombreux élus, associations et familles.

Le 1^{er} avril 1944, la division SS du général Brehmer arrêta Jehan De Lestrade de Conty, propriétaire du château, pour actes de résistance, et toute sa famille présente, avant de piller l'édifice et d'y mettre le feu. Les femmes sont restés six semaines en prison avant d'être libérées, Jehan de Lestrade et son fils Louis ont été déportés. Seul Louis est revenu des camps.

Une action de terreur qui s'inscrit dans la volonté de l'Allemagne nazie de détruire les forces du maquis de l'Ouest et du Centre de la France. Sur sa route, la division Brehmer a arrêté de nombreux juifs, déportés par la suite.

Un devoir de mémoire qui trouve une résonance dans la dénomination de l'école, choisie en 2010, en hommage à cet homme mort d'avoir résister au fascisme.

Dernières propositions de loi et de résolution du groupe CRCE:

[Retrouvez les dernières propositions de loi et de résolution
du groupe CRCE : ici](#)

Lire l'intégralité des propositions de loi 2022/2023 du
groupe

Marie-Claude Varailles
Espace Aragon
1 Pl. du 08 Mai 1945
24000 Périgueux
mc.varailles@senat.fr
06-33-36-06-85



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet email car vous vous êtes
inscrit sur Marie-Claude Varailles.

[Se désinscrire](#)

